

orange™ DOIT SE RETIRER DE LA PALESTINE OCCUPÉE !

**RASSEMBLEMENT devant la boutique Orange,
20 DÉCEMBRE 2014 - 14h30 - 10, rue Neuve - LILLE**

Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne de téléphonie mobile « Partner » qui installe des centaines de relais téléphoniques pour l'armée et les colons israéliens dans les territoires palestiniens occupés.

Orange doit cesser de participer à la colonisation de la Palestine occupée.

- Protestons auprès des responsables d'agences locales Orange
- Protestons auprès des services commerciaux : voir au verso
- Orange est implanté dans le monde entier : signons et diffusons la pétition internationale : <http://www.petitions24.net/palestine france telecom doit rompre son accord avec partner>

Orange/Partner et les territoires palestiniens, occupation et dépossessions :

- Assure, avec son réseau, le service aux colons et à l'armée d'occupation israélienne,
- Conserve à son profit les taxes et montants dus aux Palestiniens,
- A installé 176 antennes et relais sur des terres volées par les militaires et les colons israéliens,
- Interdit aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie.

Orange/Partner, violation du droit international, complicité de crimes de guerre :

- Participe à l'occupation et à la colonisation de la Cisjordanie et du Golan syrien,
 - Viole la 4^{ème} convention de Genève et le règlement de La Haye,
- ➔ **Orange se rend complice des crimes de guerre des entreprises israéliennes installées dans les territoires palestiniens sous occupation.**



L'occupation et la colonisation de la Palestine par L'État raciste et terroriste israélien sont contraires à toutes les lois internationales. Elles se poursuivent pourtant de manière criminelle, alors que l'Union Européenne a réaffirmé le caractère illégal des colonies et a édité des « lignes directrices » afin que les colonies ne puissent pas bénéficier de financement européen !

Pour protester auprès d'Orange :

- ✓ Si vous êtes client d'une ligne fixe Orange *ou*
- ✓ Si vous êtes client d'une ligne mobile Orange ou Orange Open *ou même*
- ✓ Si vous n'êtes pas client,
contactez la direction Orange Nord de France au 06.80.99.67.15
- ✓ Ecrivez également à :

**Stéphane Richard, PDG d'Orange,
6 Place Alleray, 75015 Paris, 01.44.44.22.22**

« J'ai appris qu'Orange a conclu un partenariat technique et commercial avec la société de téléphonie mobile israélienne Partner. Cette société a des relais téléphoniques qui servent à l'armée d'occupation et aux colons israéliens. Des terres palestiniennes sont confisquées par l'armée israélienne pour implanter ces relais. Cette société israélienne possède des boutiques à l enseigne Orange dans des colonies.

La colonisation étant un crime de guerre selon le droit international, je suis scandalisée-e qu'Orange se fasse complice d'une entreprise coloniale.

Je le fais savoir autour de moi, à tous mes réseaux.

Je vous demande de mettre fin à votre partenariat avec cet opérateur israélien. »

Avec le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, **nous demandons solennellement à Orange de mettre fin immédiatement à ses accords avec l'entreprise israélienne PARTNER.** Cette entreprise à capitaux publics ne peut pas continuer ainsi à être complice d'une politique criminelle.

Nous exigeons du **gouvernement français** qu'il suive l'exemple des gouvernements des Pays-Bas et plus récemment du Royaume-Uni en indiquant aux entreprises françaises de mettre fin à leurs investissements dans les colonies israéliennes.

En tant que citoyen, il est essentiel d'agir !

Par ces actions, nous répondons aussi à l'appel du peuple palestinien qui a lancé en 2005 une **campagne internationale et pacifique comme celle contre l'apartheid en Afrique du Sud :**

BOYCOTT-DÉSINVESTISSEMENT-SANCTIONS (B.D.S.) contre Israël

ADHÉREZ à l'Association France Palestine Solidarité 59/62